

LÂCHE PAS TA BOUÉE !

Projet de prévention des risques sur la santé et la qualité de vie liés aux consommations d'alcool et de drogues sur les Rives du Rhône

Été 2016



Evaluation par le groupe de pilotage

Table des matières

Synthèse	4
1. Constats de départ partagés par l'ensemble des acteurs	5
2. Détails des problématiques rencontrées.....	6
Regroupement des jeunes sur l'espace public	6
Baignade en milieu urbain : sécurité et danger	6
Aménagement et gestion de l'espace	7
3. Plan d'actions	7
Actions globales développées	8
4. Acteurs impliqués	8
5. Structure et fonctionnement	10
6. Actions déployées.....	11
6.1 Aménagements.....	11
Signalétique commune pour les Rives du Rhône	11
Accès des secours.....	12
Stationnements des vélos – Sentier des Saules	12
Points d'eau potable – Sentier des Saules	13
Barbecues – Sentier des Saules	13
Propreté du site – Rives du Rhône	13
Gestion du flux des personnes	14
6.2. Prévention par les pairs	15
Choix de l'intervention	15
Dispositif	15
Profils des intervenants	16
Missions	16
Recrutement.....	17
Formation	17
Encadrement	18
Accueil du public	21
Impacts sur les intervenants pairs	22
7. Territoire	23

8. Echanges de bonnes pratiques.....	24
Bâle – Les rives du Rhin	24
Zürich	25
Red Frogs – Australie	26
9. Impacts sur le terrain.....	27
10. Ecueils 2016	28
11. Aspects novateurs	28
12. Bilan financier.....	29
13. Conclusions.....	29
14. Articles et rapports	30

Synthèse

Dès février 2016, les différents acteurs locaux privés et publics se sont réunis, sous l'impulsion des associations présentes sur le terrain, soit l'association ARV et l'association La Barje, afin d'améliorer l'usage des Rives du Rhône et les conséquences inhérentes à l'attrait de la baignade urbaine et aux consommations d'alcool et d'autres substances psychotropes sur l'espace public. Les différents acteurs locaux réunissent autant des acteurs usagers des lieux que des acteurs de la prévention, de la sécurité que des paysagistes.

Le groupe de pilotage, composé des acteurs locaux, a effectué un état des lieux des problématiques rencontrées sur les Rives du Rhône est plus précisément sur le sentier des Saules. Il a été mis en avant, le nouvel attrait de la baignade urbaine, les risques encourus par les usagers et usagères des lieux, les consommations d'alcool et de cannabis chez les jeunes, les aménagements peu adéquats en matière de respect des lieux, d'hygiène et de sécurité.

Forts de ces constats, plusieurs mesures ont été entreprises afin d'améliorer la situation :

- Mise en place d'une équipe de prévention et médiation par les pairs durant toute la saison estivale chargée d'engager et d'établir un dialogue sur les risques liés à la consommation d'alcool et de drogues, à la baignade en rivière, sur les comportements responsables et respectueux, et sur les respects des lieux (propreté, bruit, etc.) ;
- Mise en place d'une signalétique permettant d'améliorer la sécurité des lieux, le flux de personnes et la propreté (indication des parkings à vélos, des toilettes, des points d'eau, etc.) ;
- Mise en place d'une collaboration renforcée avec la police municipale et la police de proximité cantonale ainsi que de passages réguliers de la police municipale (rappel de l'interdiction des barbecues, verbalisations, enlèvements de véhicules) ;
- Mise en place d'une collaboration renforcée avec le Service de la Voirie ;
- Augmentation du nombre de parkings à vélo visant à améliorer l'entassement des vélos et éviter les stagnations de véhicules dans certains lieux ;
- Réflexion large sur l'aménagement général du Sentier des Saules selon l'expertise des acteurs locaux, usagers des lieux et mise en évidence de la nécessité de l'aménager afin de réduire les conduites à risques et de favoriser les comportements responsables (points d'eau, poubelles, accès, etc.) ;
- Visite des villes connaissant les mêmes problématiques et échanges de bonnes pratiques quant à la gestion des lieux de baignade urbaine (Bâle et Zurich).

1. Constats de départ partagés par l'ensemble des acteurs

Depuis plusieurs années, les Rives du Rhône connaissent un engouement grandissant, notamment chez les jeunes qui y sont présents en nombre durant l'été. Ces lieux, de la place de l'Île sur la promenade des Lavandières à la Pointe de la Jonction sont très fréquentés. Ainsi en 2015, ce sont plusieurs centaines de jeunes et des familles (parfois jusqu'à 1000 personnes par jour) qui sont présents en groupe une grande partie de la journée sur les berges, principalement dans le quartier de la Jonction.

Plusieurs acteurs, notamment associatifs interviennent sur cet espace et constatent, telle l'association ARV (« À la pointe »), installée depuis 2011 au Sentier des Saules et La Barje installée depuis 2003 sur la Promenade des Lavandières, qu'elles sont amenées à gérer depuis plusieurs années de nombreux débordements en lien avec l'usage très populaire des berges, en dehors des périmètres de leurs terrasses.

Face à ce constat, l'ARV a instauré des actions visant à habiller et habiter l'espace afin d'y amener un respect des lieux et du voisinage : distribution de cendriers, poubelles, sensibilisation aux nuisances, actions publiques de nettoyage, distribution d'eau à la buvette, sensibilisation à l'importance de laisser libres les accès pour les secours. De même, les acteurs de la Promenade des Lavandières ont mis en place de 2013 à 2015, via La Barje des mesures liées à l'aménagement, à la collaboration entre les acteurs privés et institutionnels (polices notamment) ainsi qu'à la prévention et réduction des risques par les pairs.

Parallèlement, le service de l'Aménagement Urbain et de la Mobilité de la Ville de Genève a établi un projet d'aménagement des Rives du Rhône, qui fait l'objet d'une opposition d'un petit groupe d'habitants incommodés par la fréquentation des lieux et dénoncent l'absence de mesures spécifiques visant à réduire les nuisances, voire à interdire l'usage récréatif de la Pointe de la Jonction.

Forts de ces constats, les différents acteurs se sont concertés et ont procédé à un état des lieux durant la fin de l'été 2015 avec l'aide des intervenants pairs de la Promenade des Lavandières qui sont intervenus à plusieurs reprises sur le périmètre allant de la place de l'Île jusqu'à la Pointe de la Jonction.

Il a été constaté les faits suivants :

- Un très grand nombre de jeunes sont présents sur place, plusieurs centaines durant tout l'été, toute la journée et jusqu'au soir ;
- Parmi ces jeunes, un grand nombre s'alcoolise, consommant de l'alcool une grande partie de la journée (durant la semaine également) ;
- Parmi ces jeunes, un grand nombre consomme du cannabis. Les intervenants pairs ont compté un samedi après-midi, plus de 50 joints circulant parmi ces groupes de jeunes ;
- L'absence de points d'eau sur le sentier des Saules peut induire des risques de déshydratation et une forte alcoolisation des usagers ;
- De nombreux comportements à risques liés aux consommations et à la baignade dans le Rhône ont pu être constatés.
- Une dégradation des aménagements et un nombre de déchets importants, malgré le renforcement de la collecte des déchets par la Ville.

2. Détails des problématiques rencontrées

Les rives du Rhône concentrent plusieurs problématiques dans un espace donné : le regroupement des jeunes sur l'espace public, la baignade urbaine et l'aménagement de l'espace.

REGROUPEMENT DES JEUNES SUR L'ESPACE PUBLIC

Ces dernières années, les regroupements de jeunes sur l'espace public ont largement augmenté dans de nombreux lieux (parkings, places, parcs, préaux, etc). En effet, les comportements des jeunes, notamment en lien avec la fermeture de nombreux lieux à haut seuil de tolérance et l'accès plus compliqué à des lieux de sorties, se sont adaptés et il est observé une présence de plus en plus importante des jeunes sur les places, dans les parcs, dans des lieux ouverts. A cela s'ajoute des consommations en groupe d'alcool ou d'autres substances telles que du cannabis.

Ces regroupements peuvent causer des dérangements pour le voisinage (bruit, sentiment d'insécurité pour les personnes plus âgées), voire des nuisances (déchets, bouteilles cassées, urine).

Sur les rives du Rhône, les associations observent ces comportements et la présence de personnes très jeunes, voir mineures en état d'ivresse avancé ou ayant consommé d'autres substances apportant sur les lieux leurs propres consommations.

Le rapport de Rivola¹ montre que dans la majeure partie des cas, les jeunes consomment en groupe avec des motivations sociales et festives. La dynamique de groupe définit le projet collectif et le rôle de l'alcool s'il s'agit de consommer de l'alcool. Ce rapport met en évidence plusieurs causes de rassemblements, des causes culturelles ainsi que des causes structurelles.

Le rapport de l'Union des villes suisses² mentionne que les nouveaux modes de consommations des jeunes constituent un nouveau défi, notamment en lien avec l'occupation de l'espace public (littering, bruit, vandalisme, violence) et la qualité de vie des habitants.

BAIGNADE EN MILIEU URBAIN : SÉCURITÉ ET DANGER

La baignade en milieu urbain est attractive depuis plusieurs années et est hautement populaire. Elle attire des groupes importants, dans la zone de baignade du Rhône, soit à la Pointe de la Jonction, qui peut accueillir plus de 1000 personnes sur un territoire très exigu lors des jours les plus chauds l'été. Ces baignades en milieu urbain et l'attractivité de cette pratique interpellent au niveau de la sécurité et de la cohabitation avec le voisinage direct (immeubles le long du sentier des Saules) et indirect (falaises de St Jean). En effet, des jeunes ou moins jeunes peuvent consommer alcool, drogue et aller ensuite se rafraîchir dans le Rhône. Tout un travail de prévention et de réductions des risques est à construire à ce niveau-là. Quels risques encourent les baigneurs en ayant consommé ? Avec les courants parfois forts dus à l'ouverture du barrage situé en amont ? La chaleur, la déshydratation (il n'y a aucun accès à de l'eau

¹Rivola F. *Jeunes, alcool et espace public – Bonnes pratiques : regard international*, Université de Lausanne, Radix, GREA, 2012.

² Union des villes suisses, *Vie nocturne urbaine, Analyse de la situation et des mesures envisageables*, 2012, Berne, www.uniondesvilles.ch

potable le long du sentier) et les consommations (d'autant plus sur une période longue) peuvent engendrer de nombreux dégâts sur la santé.

Il s'agit là d'explorer les nouveaux défis amenés par la baignade dans les fleuves et rivières traversant les villes, devenue très populaire depuis quelques années. Ainsi, le groupe de pilotage a visité des villes aux contextes similaires afin d'étudier les différentes pratiques autour de ces lieux et de leurs usages. Les rencontres à Bâle et Zürich sont résumées plus loin.

AMÉNAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE

L'aménagement de l'espace est une composante essentielle de la réduction des incivilités, des vols ou des violences ainsi que de l'amélioration de la salubrité publique. L'espace de liberté incarné par les berges du Rhône et leur aménagement modeste participent à faire de ce site un point de rencontre non négligeable pour la population genevoise et à la bonne cohabitation observée sur ce site. En effet, des groupes de tous horizons socioculturels s'y côtoient dans un espace restreint, sans qu'aucune tension majeure n'y soit observée (celles observées à la Promenade des Lavandières ont été largement réduites par les actions entreprises ces dernières années par les acteurs locaux). Si cette autogestion et ce sentiment de liberté sont à encourager, un aménagement du territoire, notamment de la Pointe de la Jonction et du sentier des Saules est nécessaire. En effet, les acteurs locaux ont constaté diverses problématiques, tels que l'encombrement du chemin par les deux-roues entravant l'accès des services de secours, l'absence de signalétique, l'absence de fontaines publiques, les barbecues sauvages ou encore des quantités trop importantes de déchets jonchant le sol. Force est de constater, que des opportunités d'action concernant l'aménagement existent dans ce périmètre exigu, afin d'anticiper d'éventuels problématiques et permettant aux acteurs présents d'appuyer encore plus le travail de prévention sur le terrain. En effet, le rapport de l'Union des villes suisses montre que les lieux bénéficiant d'un nettoyage intensif sont aussi moins victime de littering : si les lieux sont propres, ils sont davantage laissés en l'état. En outre, certains petits aménagements (tel que la signalétique) pourraient permettre d'éviter certaines incompréhensions et tensions (passage des véhicules ayant-droit).

3. Plan d'actions

Le groupe de réflexion s'est réuni à plusieurs reprises afin de procéder à un état des lieux des besoins des usagers et des aspects problématiques :

- La population usagère des Rives du Rhône se répartit principalement sur un territoire allant de la Place de l'Île à la Pointe de la Jonction et se déplace selon les heures de la journée.
- La consommation d'alcool sur l'espace public
- La consommation de substances illicites, notamment cannabis, sur l'espace public
- L'impact des consommations de psychotropes sur la santé, notamment chez une population jeune
- Le danger représenté par la baignade après avoir consommé des substances psychotropes
- Les nuisances causées par les regroupements d'usagers durant la journée et le soir
- Les aménagements peu adéquats en matière de respect des lieux, d'hygiène et de sécurité

Désireuses de poursuivre leurs actions sur l'espace public, la jeunesse et l'animation, les associations la Barje et ARV se sont réunis afin de créer une synergie autour de la prévention des consommations, de la responsabilisation par l'information et la sensibilisation au respect des lieux tout au long des Rives du

Rhône. Pour ce faire, elles ont sollicité les différents acteurs locaux, privés ou publics, afin d'établir ensemble un état des lieux plus précis des problématiques et des besoins afin de déterminer les actions à envisager pour réduire les risques sur la santé des jeunes sur ce territoire, et prévenir au maximum une dégradation de la situation la saison prochaine, voire les années à venir.

ACTIONS GLOBALES DÉVELOPPÉES

1. Entrer en discussion avec toute personne ou groupes de personne s'alcoolisant de manière importante ou consommant du cannabis (ou autres substances illicites), afin d'assurer sa sécurité en valorisant les comportements responsables. Développer ainsi une approche de prévention adressée particulièrement aux jeunes ayant pour objectif, de réduire les risques liés aux consommations sur les Rives du Rhône de la Place de l'Île à la Pointe de la Jonction.
2. Engager et établir un dialogue sur les risques liés à la baignade en rivière, aux sauts depuis le pont Sous-Terre notamment, en faisant le lien avec les consommations et en distribuant du matériel de prévention, eau y compris.
3. Améliorer la sécurité de lieux sur l'ensemble de la zone en mettant en place des points d'eau, une signalétique commune « Rives du Rhône », des indications sur la gestion des déchets, un éclairage adapté et en délimitant des zones claires pour l'accès aux secours. Coordonner les actions de prévention et les penser en complémentarité des actions répressives.
4. Permettre la cohabitation d'une population diverse, de diminuer les nuisances liées au rassemblement massif de personnes sur un territoire réduit au centre-ville.
5. Sensibiliser les usagers à la problématique de propreté des berges.

4. Acteurs impliqués

Au regard de l'attrait généré par les berges du Rhône, les associations présentes sur ce large territoire, ARV et Barje, ont estimé qu'il était nécessaire de prendre en compte l'ensemble des acteurs privés et publics afin de déterminer au mieux les besoins des usagers des lieux, les actions à entreprendre, et les coordonner au mieux.

Les acteurs suivants ont constitué le groupe de réflexion chargé de définir les axes d'intervention. Notons qu'au cours du projet, plusieurs acteurs ont rejoint le groupe de réflexion :

- Association ARV
- Association la Barje
- Bâtiment des Forces Motrices
- Brasserie des Halles de l'Île
- Service de l'aménagement urbain et de la mobilité – Ville de Genève
- Service de la Jeunesse – Ville de Genève
- Service Voirie Ville propre – Ville de Genève
- Equipe de prévention et d'intervention communautaire –Point Jeunes – HG
- Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme (FEGPA)

- Police municipale – Ville de Genève
- Police cantonale
- Rafting loisirs

Les acteurs suivants ont soutenu le projet, et ont été amenés à collaborer sans pour autant faire partie du groupe de réflexion :

- Association le Bateau Lavoir
- Café-restaurant de l’Ethno
- Société Suisse de sauvetage (SSS)
- Transports publics genevois (TPG) : dépôt de bus

Les acteurs suivants ont été contactés mais n’ont pas été en mesure de rejoindre le projet : L’Usine, Maison de quartier de la Jonction, Unité d’action communautaire de la Ville de Genève, Usine Kugler.

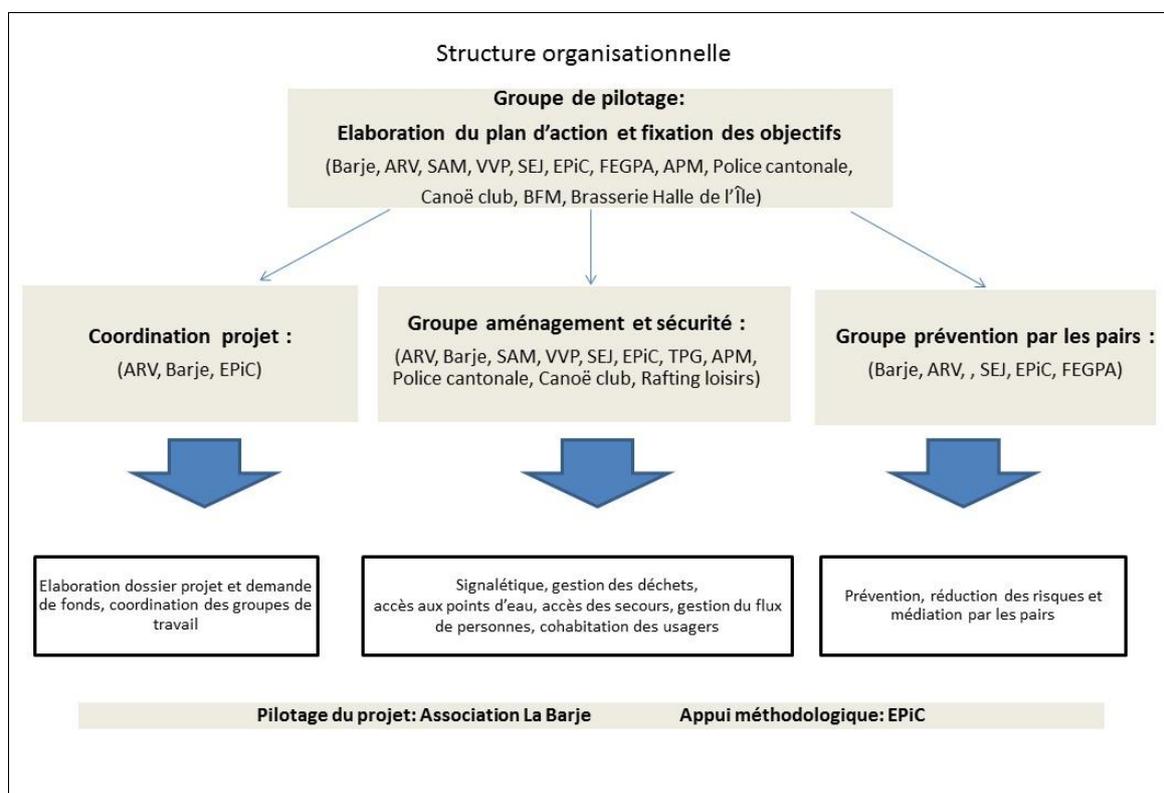
Par ailleurs, les deux associations se sont adressées à divers acteurs du domaine social, de la prévention, de l’aménagement urbain et de la sécurité. En outre, elles ont également rencontré les pouvoirs publics (administrations et magistrats) en charge de ces aspects afin de leur présenter le projet de prévention, les axes d’interventions développés et ceux à mettre encore en place.



5. Structure et fonctionnement

Le travail des différents acteurs est structuré de la façon suivante :

- Le groupe de pilotage constitué de tous les acteurs locaux et transversaux liés au projet
- Les groupes de travail thématiques constitués des acteurs concernés : groupe de travail prévention par les pairs, groupe de travail aménagements.
- Le groupe de coordination constitué des associations la Barje et l'ARV accompagnées par l'EPiC
- Le pilotage opérationnel assuré par la Barje, sur décision du groupe de pilotage. Il apparaît en effet que parmi les acteurs du groupe de pilotage, la Barje est la plus à même à assurer la partie opérationnelle. Ceci a été validé par le comité de l'association.



L'association la Barje, forte de son expérience de trois ans sur la promenade des Lavandières avec le projet PPMS, de son expérience de recrutement saisonnier, et son expertise dans le suivi et l'encadrement des jeunes assume donc la mise en œuvre opérationnelle, les tâches suivantes sont assurées par la responsable des projets sociaux de la Barje, en coordination avec l'ARV:

- Convocation et coordination du groupe de réflexion, en collaboration avec l'ARV
- Etablissement des documents de projet sur la base des objectifs déterminés par le groupe de pilotage
- Recherche de fonds
- Recrutement des intervenants pairs (en collaboration avec les TSHM du SEJ)
- Engagement des intervenants pairs
- Etablissement des contrats, établissement des plannings, établissement des contrats de travail

- Commande et mise à disposition du matériel de prévention : cendriers, flyers, affiches, vélo cargo, bouteille d'eau, pommes, etc
- Organisation de formations théorique et pratique
- Organisation et animation des debriefings hebdomadaires
- Organisation et convocation du bilan avec les intervenants pairs
- Organisation et convocation du bilan avec le groupe de pilotage
- Rédaction de l'évaluation annuelle du projet sur la base des éléments relevés lors des bilans, en collaboration avec l'ARV
- Présentation du projet dans le réseau genevois, romand et national, en collaboration avec l'ARV.

6. Actions déployées

6.1 Aménagements

Un groupe de travail s'est mis sur pied afin de trouver des solutions préventives à différentes problématiques liées principalement à l'aménagement du sentier des Saules ; absence de signalétique, anarchie du stationnement pour vélos mettant en péril l'intervention des secours, barbecues sauvages incommodant le voisinage, gestion des déchets, déficit de point de distribution d'eau potable. Cet axe de travail a été considéré comme important par l'ensemble des acteurs de par les conséquences négatives de l'aménagement actuel sur la bonne cohabitation entre usagers observée jusqu'à maintenant et de par les risques de tensions entre habitants et usagers découlant en partie de ces problématiques. En outre, une réflexion et des actions spécifiques sur l'aménagement de la Promenade des Lavandières est déjà en cours depuis 3 ans. Par conséquent, cette réflexion autour des Rives du Rhône et plus spécifiquement du sentier des Saules est apparu comme prioritaire. Le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises entre les mois de février et août 2016.

Il est composé de représentants de l'EPiC, de l'ARV, du Canoë Club de Genève, de Rafting loisir, du Service de l'aménagement urbain et de la mobilité, du Service Voirie Ville Propre, des TPG, de la police municipale et cantonale. Ces séances ont servi à définir les objectifs et les limites d'action, à échanger sur les avancées et les difficultés rencontrées face à chaque thématique à partir des besoins identifiés sur place et à coordonner les actions autour de territoire entre les différents services et acteurs.

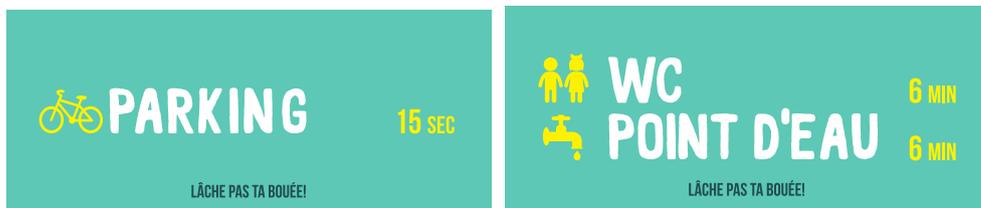
SIGNALÉTIQUE COMMUNE POUR LES RIVES DU RHÔNE

L'une des priorités de ce groupe de travail a résidé dans la mise en place d'une signalétique d'information dédiée aux usagers des Rives du Rhône. Cette signalétique avait plusieurs objectifs : marquer une présence dans ce territoire où les infrastructures publiques demeurent sommaires et ainsi inciter les usagers au respect des lieux; informer les usagers sur les infrastructures et services à disposition; servir d'appuis à l'intervention des paires sur le terrain, montrer la cohésion entre les acteurs des Rives du Rhône et l'usage attendu des rives sur l'ensemble du territoire.

Dans un premier temps, le SAM a tenté de mettre en place la signalétique officielle municipale. Implantée grâce à des "totems", cette dernière comporte différents avantages : solidité de la structure, cohérence sur le territoire, affichage recto-verso (une face pour la signalétique officielle, l'autre demeurant disponible pour des besoins temporaires, tels que le projet LPTB). Après analyse des moyens internes, le SAM a dû

malheureusement renoncer à cette option en raison des délais et de la souplesse nécessaire, la signalétique de la Ville de Genève étant fortement codifiée.

Dès lors, la coordination LPTB a développé et soumis au SAM une signalétique propre au projet. Suite à l'accord du SAM et à l'accord du Département de l'environnement et de la sécurité, la coordination LPTB a procédé à la production des panneaux. Voici un exemple des panneaux développés :



Alors qu'ils étaient prêts, les panneaux n'ont pas pu être posés, car le LOM n'a pas été en mesure de livrer les supports, malgré les demandes du groupe de pilotage.

Si cette partie du projet n'a pu voir le jour en 2016, ce processus a permis de mettre en lumière certains facteurs à prendre en compte à l'avenir, parmi lesquels l'intégration du LOM aux préparatifs du projet, une meilleure anticipation des besoins du projet et une communication par écrit sur les engagements de chacun. Le groupe de pilotage étant en possession de la signalétique, cette dernière pourra être implantée en 2017 si le projet est reconduit.

ACCÈS DES SECOURS

Au Sentier des Saules, une signalétique dédiée à libérer l'accès pour les secours dans la partie la plus exigüe du sentier (entre le muret du dépôt à ciel ouvert des TPG et le dernier ponton) a également été envisagée. Il s'agissait d'effectuer un marquage « secours » au sol afin d'inciter les usagers à ne pas y stationner leur vélo. Ce projet n'a pas vu le jour pour deux raisons : l'absence de bases légales pour effectuer un tel marquage et la mise en place par le Service de secours de la Ville de Genève (SIS) d'un protocole d'intervention définissant l'accès des secours par le portail des TPG lors d'une intervention en aval de la rue de la Truite. Ce protocole a pu voir le jour grâce à la prise en considération de cette problématique suite au travail de mise en relation entre les différents acteurs par la coordination du projet. Suite à ces contacts, le SIS a émis le souhait d'intégrer la plateforme de réflexion à l'avenir.

A la Promenade des Lavandières, une réflexion autour de la gestion du flux des personnes et des usagers (lieux de passages, lieux de stagnation, emplacement des toilettes, etc.) a permis un accès facilité pour les secours.

STATIONNEMENTS DES VÉLOS – SENTIER DES SAULES

Le troisième axe de réflexion autour des problématiques d'aménagement a porté sur la mise en place par le SAM de dispositifs dédiés au stationnement de vélos, très nombreux sur le sentier des Saules pendant la période estivale et encombrant souvent différentes parties du chemin. Diverses options ont été étudiées

(racks, arcs). Le système d'arcs a finalement été retenu car plus adaptés à l'utilisation et à la configuration du site.

Après analyse des possibilités d'aménagement très restreintes, il a été décidé d'implanter ces dispositifs à différents lieux dans la bande herbeuse entre le chemin et le fleuve et derrière la buvette À la pointe, sur un morceau de parcelle appartenant à la Ville et de développer une signalétique dédiée. Malheureusement, le SAM n'a pas été en mesure d'implanter les dispositifs pour l'été 2016 par manque de temps mais pense être en mesure de le faire avant l'été 2017.

POINTS D'EAU POTABLE – SENTIER DES SAULES

La réalisation de fontaines publiques par le SAM a également été étudiée suite au constat par le groupe de pilotage du déficit de points d'eau potable sur l'ensemble du sentier en dehors des toilettes publics temporaires. En plus de représenter un service public nécessaire, l'importance de ces points d'eau est évidente, en raison des fortes chaleurs durant l'été et des risques de déshydratation encourus. La création de ces ouvrages nécessitant une planification et des moyens importants, leur réalisation n'a pas pu se faire en 2016 mais est envisagée lors des travaux de réaménagements à venir sur le sentier des Saules.

Durant l'été 2016, les points d'eau potable ont été les toilettes temporaires. Une distribution gratuite a également été assurée par les équipes d'intervention du projet. Cependant, des points stratégiques d'accès à l'eau ont été identifiés.

BARBECUES – SENTIER DES SAULES

Une réflexion autour des dégâts causés par l'utilisation de barbecues jetables largement utilisés par la population a été entreprise. Il a été envisagé que le SAM mette à disposition des usagers des rondes de bois afin de servir de socles, sur le modèle de l'action effectuée au parc La Grange à Genève. Cette solution a finalement été abandonnée par crainte de déprédations et d'usages inappropriés.

Il s'est avéré par la suite que cette action n'aurait pas été pérenne, le **DEUS** ayant émis une directive dans le courant de l'été interdisant les barbecues individuels sur le territoire municipal. Bien que peu respectée par la population, cette directive a été accompagnée par une demande du Magistrat au SEEP d'installer des barbecues collectifs en urgence le long du sentier des Saules. La collaboration entre services a amené le SAM à transférer cinq barbecues collectifs du parc Bertrand au sentier des Saules, implantés à partir du dépôt des TPG en direction de la buvette À la pointe. Si ces dispositifs n'ont pu être mis en place que tardivement (fin août), ils représentent une amélioration infrastructurelle notable. Étant prévu de les conserver jusqu'au réaménagement global du sentier des Saules, ils peuvent participer à diminuer les tensions avec le voisinage et à encourager les échanges et la mixité sociale, les usagers devant se concerter pour leur utilisation.

PROPRETÉ DU SITE – RIVES DU RHÔNE

À la Promenade des Lavandières, après concertation entre les acteurs locaux, de nombreux aménagements ont été faits pour faciliter l'accès aux toilettes. Des bâches imprimées ont été installées afin de permettre aux toilettes d'être plus discrètes dans le paysage, ceci à la demande du Bâtiment des forces motrices. Un mode de collaboration a pu également être trouvé entre la buvette de la Barje et la Voirie

afin de permettre à la Barje de changer les poubelles de la Voirie qui sont très rapidement pleines et qui débordent, la Voirie étant à son taux maximal de passage sur cet espace.

En ce qui concerne le sentier des Saules, Malgré un dispositif de collecte et de ramassage des déchets important déployé en 2015 par le Service Voirie Ville-propre, la propreté du site et le tri des déchets demeurent un enjeu constant de par le nombre important d'usagers. Il est constaté que les poubelles débordent souvent le long du sentier et de nombreux déchets jonchent le sol. Partant du constat que le Service VVP fonctionne au maximum de ses capacités sur site et que le nombre de points de collecte prévu devrait permettre d'absorber la production de déchets observée, le groupe de travail a entamé une réflexion sur la mise en œuvre d'actions complémentaires et préventives. L'enjeu étant d'agir sur les habitudes de gestion des déchets par les utilisateurs et leur évacuation vers les points de tri.

Un accent marqué a été mis sur la problématique des mégots de cigarettes, déchet récurrent le long du sentier des Saules. Cette réflexion a mené le groupe de travail à identifier le cendrier portable comme un outil de travail stratégique répondant à un double objectif : permettre aux intervenants pairs d'entrer en contact avec les usagers grâce à ce moyen très apprécié et inciter ces derniers à gérer une partie de leurs déchets en utilisant cet outil.

La deuxième action préventive s'est articulée autour du développement d'une signalétique permettant de mettre davantage en valeur l'infrastructure existante. Intégrés à la signalétique générale du projet, ces panneaux indiquent aux utilisateur la proximité des tours de tri afin de les inciter à évacuer et à trier leurs déchets.



Ces deux actions n'ont malheureusement pas pu être mises en œuvre selon la planification. Comme expliqué précédemment, la signalétique a pu être développée mais n'a pas pu être déployée sur site.

Bien que tous les objectifs identifiés n'aient pu être réalisés, la configuration de ce groupe de travail, mêlant acteurs municipaux, professionnels et associatifs, mais aussi acteurs de terrain et planificateurs, a permis de mettre sur pied une plateforme de réflexion et d'action efficace et efficiente de par l'adéquation entre les besoins identifiés sur le terrain et les actions entreprises. L'ensemble des acteurs de ce groupe de travail relèvent son utilité et souhaiteraient le voir reconduire en 2017 afin de poursuivre ce travail de prévention.

GESTION DU FLUX DES PERSONNES

Plusieurs aménagements ont été mis en place pour mieux fluidifier le flux des personnes. A la Pointe, la buvette du Sentier des Saules a construit une esplanade en bois dans la pente herbeuse afin de permettre au public d'utiliser cet espace et de désengorger les abords directs du sentier. A la Promenade des Lavandières, l'espace a également été repensé en installant davantage de toilettes, en marquant l'espace grâce à du mobilier (palettes), et la place de l'Île s'est vu réappropriée par l'opération Chaises longues et

Livres nomades, ce qui permet d'habiter cette place qui est peu utilisée en été et voit de nombreux dealers l'occuper. Ces opérations amènent un autre public et permet un usage varié de la place.

6.2. Prévention par les pairs

CHOIX DE L'INTERVENTION

Comme nous l'avons déjà mentionné, les problématiques rencontrées sur les Berges du Rhône sont principalement dues à des attroupements de jeunes, aux consommations inhérentes à ces attroupements et à l'attrait de la baignade. Ces dernières années, les pouvoirs publics ont d'ailleurs largement débattu sur les actions à entreprendre pour réduire les impacts sur la santé et ont mis en place des actions répressives (interdiction de sauter des ponts, passages fréquents de la police municipale et de la police cantonale (respect des interdictions, consommations et deal).

Cependant, les expériences similaires dans des villes vivant des circonstances semblables (baignades urbaines en rivière), telles que Bâle ou Berne, ont montré que des actions uniquement répressives portaient peu leurs fruits. Il apparaît que des actions de prévention complémentaires aux actions de répression apportent des résultats positifs.

Forts de ce constat, les acteurs des Rives du Rhône ont souhaité tester et développer un dispositif de prévention et réduction des risques par les pairs sur ce large territoire. Ceci d'autant plus qu'il a pu s'appuyer sur diverses expérimentations dans des périmètres plus réduits tels que « Lâche pas ton pote » dans les parcs de Chêne-Bougeries ou le « PPMS » - Projet de prévention, médiation, sécurité – à la Promenade des Lavandières qui apportent tous deux de nombreux apprentissages sur les modalités et le potentiel de la prévention par les pairs sur l'espace public. Les intervenants PPMS avaient par ailleurs effectué deux missions tests en été 2015. Ces missions avaient pour but d'analyser les besoins en termes de prévention et de réductions des risques. Il s'est avéré que tout public confondu (personne seule, groupe de jeunes, familles, etc...) fréquentant les lieux, les usagers se sont montrés très réceptifs à la présence des intervenants pairs.

Durant ces missions tests, les intervenants sont entrés en dialogue avec un nombre très importants d'usagers des lieux, ont distribué une quantité très importante de matériel de prévention, notamment de l'eau. Sur le terrain, ils ont pu constater que bon nombre d'utilisateurs très jeunes (15-16 ans) présentaient des états d'ébriété très avancés. Ils ont compté plus de 50 joints circulant dans des groupes de jeunes et ont été surpris du degré d'alcoolisation des personnes présentes, notamment celles allant se baigner. Ils sont notamment intervenus auprès de jeunes mineurs (15-16 ans) ivres. A plusieurs reprises, ils ont dû aller rechercher du matériel (eau, black-box, cendriers portables, quizz sur l'alcool, etc.) tant la demande des personnes fréquentant les lieux était forte. Ces essais ont renforcé la conviction qu'un travail de réduction des risques par les pairs sur cette rive est utile.

DISPOSITIF

Une équipe de 17 jeunes de 18 à 30 ans a été recrutée et s'est activée 5 jours par semaine du 14 juin au 30 septembre 2016 de 14h à 22h sur les Rives du Rhône et plus particulièrement sur le sentier des Saules. Les intervenants en prévention fonctionnent par équipe de 3 du mardi au samedi par beau temps.

Ils sont chargés d'aller à la rencontre des usagers et usagères des lieux, de les sensibiliser aux comportements responsables liés à la santé et à l'usage des lieux. Ils distribuent également du matériel de prévention sous forme d'eau et de cendriers de poche notamment.

Le dispositif suivant a été mis en place de mi-juin à fin septembre:

Des équipes de 3 intervenants, composées de différents profils de jeunes, ont exercé du mardi au samedi tous les jours de beaux temps, de 14h à 22h. Ils se sont déplacés de la Promenade des Lavandières à la Pointe de la Jonction. Les horaires étaient organisés de la façon suivante: départ à 14h de la Promenade des Lavandières, installation à 15h à la Pointe de la Jonction et interventions le long du sentier des Saules jusqu'à 19h. Ainsi De 19h à 20h, les intervenants prenaient une pause. Puis de 20h à 22h, les interventions avaient lieu le long de la Promenade des Lavandières, du BFM à la Place de l'Île. Les interventions ont pris fin à 22h après avoir rangé le matériel et rempli en équipe la feuille de debriefing quotidienne.

Les intervenants étaient identifiables et visibles par un t-shirt "Lâche pas ta bouée", et équipé d'un vélo cargo servant de stand et de stock, leur permettant de se déplacer facilement et les rendant également visibles.

PROFILS DES INTERVENANTS

Les équipes étaient constitués de 3 profils de jeunes différents :

Profil 1: jeunes du quartier de 18 à 25 ans environ, sans projet professionnel défini et sans formation aboutie, mettant en avant leur parcours de vie;

Profil 2: jeunes de 18 à 25 ans environ, étudiants à la Haute Ecole de Travail Social ou à la Haute Ecole de Santé, déjà sensibilisés aux effets des consommations sur la santé, à l'entrée en lien avec un public cible;

Profil 3: jeunes de 25 à 30 ans environ, incarnant le projet et ses missions, déjà expérimentés et sensibilisés à la prévention par les pairs, les profils 3 sont responsables d'équipes.

MISSIONS

Les intervenants pairs sont chargés de sensibiliser aux questions de prévention, de réduction des risques et à la santé en générale, ils font preuve de facilité à entrer en lien, et en dialogue, présentent des capacités d'écoute, d'improvisation et de motivation à travailler dans le domaine de la prévention autour des consommations dans un lieu ouvert avec une population diversifiée.

Pour ce faire, ils doivent :

- Aller à la rencontre du public des rives du Rhône (Halles de l'Île -> la pointe de la Jonction)
- Prévenir les consommations abusives
- Réduire les risques liés aux consommations (alcool, drogues) et plus particulièrement dans les espaces de baignade
- Permettre un dialogue autour des consommations
- Distribution de matériel (bouteilles d'eau, black box, préservatifs, flyers, etc)
- Valoriser les comportements de consommation contrôlée
- Informer les personnes concernées sur les institutions ressources
- Responsabiliser les personnes par rapport à leur propre choix, favoriser et stimuler des comportements et des attitudes positives par rapport à leur santé

- Relayer les situations problématiques au groupe de pilotage.

Intervenants pairs -Equipe mobile au sentier des Saules – Pointe de la Jonction



RECRUTEMENT

L'annonce des postes d'intervenants s'est faite via les THSM du SEJ par leur connaissance des jeunes du quartier, par l'association VIA de la Ville de Genève, par Point jeunes, service de l'Hospice général et via la HETS et la HEDS.

Les intervenants profils 1 sont connus par les THSM et suivis déjà par ceux-ci pour la plupart. Les intervenants de profils 2 ont été recrutés par des annonces et des présentations faites dans les Hautes Ecoles et sont tous des jeunes étudiants. Les recrutements des profils 3 ont été effectués en utilisant les connaissances et les réseaux des projets pilotes de prévention par les pairs (PPMS, Zorro) ou de réductions par les risques en milieux festifs (Nuit Blanche, FEGPA).

Les entretiens d'embauche et les choix finaux des constitutions des équipes ont été effectuées par la chargée de projets sociaux de la Barje et par un-e THSM du SEJ.

FORMATION

Les intervenants en prévention et réduction des risques ont suivi une formation théorique avant de démarrer leur travail, ont élaboré de façon participative une charte de bonne conduite, suivi une formation pratique deux semaines après leurs débuts et une session supplémentaires à mi-parcours. Différentes institutions sociales ou de santé ont également participé à des formations ciblées durant la saison.

Formation théorique :

La formation théorique est organisée par la chargée des projets sociaux de la Barje et fait appel aux partenariats interinstitutionnels. Elle contient les éléments suivants:

- Missions et réflexions sur la prévention et la réduction des risques par les pairs, objectifs, spécificités de l'espace public, territoire d'intervention (Barje) ;

- Information, réflexion et discussion sur les consommations et les produits, principalement alcool et cannabis (FEGPA);
- Présentation du matériel de prévention et réduction des risques et discussions autour des différents types de stupéfiants et du travail avec une population ayant consommé des stupéfiants (alcool ou autres produits) (Nuit blanche);
- Elaboration de la charte de bonne conduite des intervenants en prévention et réductions des risques (EPIc).
-

Formation pratique :

- Début juillet après 2 semaines d'expériences : listing des situations problématiques (posture, entrée en lien, accueil, consommations, prises de distances, etc.), travail sous forme de jeux de rôles (FEGPA) ;
- Mi-août : jeux de rôles sur la base des situations problématiques amenées par les intervenants pairs.

Formation ciblée :

- Intervention par le planning familial sur les conduites à risques, les alcoolisations et la sexualité, information sur l'utilisation de la Black Box comme outil de prévention.
- Intervention de Nuit Blanche
- Intervention de la Ligue Suisse contre le cancer (prévention solaire)

Nous constatons que la construction de façon participative d'une charte de bonne conduite en début de saison permet d'harmoniser les pratiques et les attentes, de clarifier la posture d'intervenant pair sur l'espace public et de fédérer les intervenants.

En outre, le fait d'inviter des institutions œuvrant dans le domaine de la prévention et de la réduction des risques durant la saison de façon ponctuelle permet aux intervenants de réactualiser et affiner leurs connaissances et nous constatons que cela leur permet de maintenir leur motivation.

ENCADREMENT

L'encadrement des intervenants est assuré par la chargée de projets sociaux de la Barje, accompagnée du coordinateur de la buvette A la pointe, les travailleurs sociaux de la Ville de Genève et l'EPIc.

Fiche d'intervention

Afin de permettre à l'équipe de faire le point quotidiennement sur les événements importants survenus durant la journée ou la soirée, chaque équipe remplit ensemble une fiche d'intervention relevant le nombre de contacts, le type de discussion, le matériel distribué, les sujets de discussions, les problématiques rencontrées, les difficultés et facilités rencontrées. Cette fiche d'intervention permet tout d'abord à l'équipe de revenir sur ce qu'elle a vécu, de documenter le projet, puis de l'utiliser dans le débriefing pour travailler les thématiques relevées.

Débriefing hebdomadaire

Une réunion d'équipe s'est tenue en présence de la chargée des projets sociaux de la Barje, du coordinateur de la buvette A la Pointe, d'un TSHM et d'un membre de l'EPiC chaque semaine durant toute la saison de travail.

Ces séances ont pour objectifs de revenir sur les spécificités vécues durant les interventions, construire une culture d'intervention commune, déterminer des pistes d'actions spécifiques, ajuster l'organisation des interventions, faire le point sur les besoins des intervenants, fixer des objectifs communs. Les débriefings hebdomadaires ont lieu in situ, ce qui permet de revenir directement sur les difficultés rencontrées dans l'environnement donné.

Les responsables d'équipes ont néanmoins manifesté leur besoin d'avoir des séances uniquement entre responsables afin de faire le point sur l'encadrement des intervenants pairs, notamment lors des difficultés avec certains intervenants. Par conséquent, une séance mensuelle sera prévue en 2017.

Debriefing hebdomadaire in situ



Formation pratique- Médiation en cas de début de bagarre



Collaborations

Sur l'impulsion de la chargée de projet de la Barje, plusieurs collaborations ont eu lieu durant cette saison 2016:

- La Ligue suisse contre le cancer a mené plusieurs interventions conjointes à la Pointe de la Jonction durant les après-midis de grandes chaleurs. Cette collaboration a permis d'utiliser la protection contre les dangers du soleil comme nouvelle approche auprès des usagers Rives du Rhône.
- Les associations Nuit Blanche et FEGPA ont également apporté leur connaissance en réductions des risques liés aux consommations ;
- Le Planning Familial a participé à un débriefing in situ et à apporter des éléments d'information et de techniques d'entrée en lien autour de la Black box ;
- Point jeunes (HG) a fourni des préservatifs, des flyers d'information et les guides « Coup de pouce pour jeunes majeurs ».

Matériel

Le matériel distribué par les pairs remplit deux fonctions différentes : celle de prévention et celle de facilitation. Ce matériel permet d'une part de réduire les comportements à risque et d'autre part d'informer, de sensibiliser et de rappeler les règles d'usage des espaces.

Le matériel suivant a été utilisé durant la saison chaude 2016 :

- Eau (en verres et en bouteilles)
- Cendriers de poche
- Réglette alcool
- Préservatifs
- Black box
- Sniff pack
- Flyers d'information (alcool, cannabis, autres substances, services de prévention Point jeunes, Planning familial, Mal à ta vie, etc.)
- Crème solaire
- Pommes

Stand – Vélo Cargo – Matériel distribué



Les intervenants ont également proposé des outils de médiation afin d'entrer plus facilement avec les usagers et d'être au plus près des besoins observés. Ils ont par exemple proposé d'avoir un tableau devant leur stand avec « la phrase du jour ». Cela leur permettait de délivrer des messages (la condition étant que ceux-ci soit attractifs pour la discussion et la réflexion mais peu moralisateurs), de renforcer la visibilité de leur stand et d'attirer des personnes.

ACCUEIL DU PUBLIC

Le public a accueilli de façon très curieuse et positive les intervenants ainsi que toutes les actions entreprises dans le cadre du projet. La présence bienveillante et non jugeante de ceux-ci a permis une entrée en contacts facilitée. Le port de t-shirt explicites par les intervenants les rendaient facilement reconnaissables, de même, le vélo cargo leur permettait de suite d'être visible et repéré par les usagers des bords du Rhône. La prévention par les pairs ayant déjà été testée sur la Promenade des Lavandières, de nombreux usagers connaissaient déjà le projet et ses intentions. Au fil des jours, le public a investi les intervenants et certains usagers les sollicitaient même en cas de besoin.

Présentation et distribution de la réglette alcool



De nombreuses discussions et contacts ont lieu durant la saison et un grand nombre de matériel de prévention a été distribué.

Jours travaillés en 2016 et nombre de discussions (information, prévention, médiation) auprès de groupes ou de personnes seules

	Mi-juin	Juillet	Août	Septembre	Total
Jours travaillés	10	17	24	15	66
Discussions	110	890	1560	140	2700

Les intervenants pairs ont eu 41 discussions et interventions par jour en moyenne. Ceci ne décompte pas le nombre de contacts simples (informations, distribution d'eau, etc.).

Matériel distribué

Matériel	Quantité
Eau	840 litres
Cendriers	2'400*
Black box	410
Préservatifs	100
Pommes	300
Crème solaire	8 pots
Flyers	150
Sniff pack	10
Réglettes alcool	260

*Rupture de stock durant le mois de juillet

Public

Population	%
Enfants	10%
Familles	7%
Adolescents	26%
Jeunes adultes	24%
Adultes (+ 25 ans)	20%
Personnes seules (adultes)	13%

Il est observé que le public majoritaire des rives du Rhône est majoritairement jeunes, composé à 50% d'adolescents et de jeunes adultes, avec une présence également importante des adultes âgés de plus de 25 ans qui fréquentent le lieu et auprès desquels les intervenants pairs sont également intervenus.

IMPACTS SUR LES INTERVENANTS PAIRS

Plusieurs effets positifs ont été constatés sur les intervenants pairs eux-mêmes. D'une part, la possibilité d'avoir 3 statuts différents au sein des équipes et des jeunes de milieux socio-culturels variés permet une mixité riche et une complémentarité dans les interventions. D'autre part, le fait de responsabiliser les responsables d'équipe et de leur donner comme mission d'encadrer les moins expérimentés et moins réguliers dans les interventions les légitime et les motive. Ils sont très impliqués dans leur mission. De même, la possibilité pour chacun de capitaliser sur leur expérience et de proposer des améliorations, des idées, des expérimentations permet à chacun de se sentir partie prenante du projet et de se l'approprier.

Mixer, dans les équipes, 3 profils de jeunes différents a apporté une socialisation diversifiée pour les jeunes du profil 1 (sans formation qualifiante). Ces derniers ont souligné à plusieurs reprises l'apport de ces rencontres qui les sortent de leur cercle habituel et la richesse et l'exemplarité dues au fait de côtoyer pour la 1^{ère} fois pour certains des étudiants. Nous avons pu constater l'effet positif de cette mixité sur ces jeunes qui sont valorisés par le fait de se trouver en équipe avec d'autres jeunes ayant un parcours plus linéaire. De plus, plusieurs jeunes se sont vu confier des responsabilités durant la saison en remplaçant par exemple les responsables d'équipe à quelques reprises. Enfin, le fait de pouvoir se servir de sa propre expérience pour prendre soin des autres, d'être exposé dans ce travail vis-à-vis de ses pairs et d'être connu et reconnu du public au cours de la saison a un effet extrêmement positif sur les jeunes pairs dont plusieurs ont repris des démarches pour développer un projet professionnel après cette expérience.



7. Territoire

Le territoire concerné par la réflexion et les interventions s'est étendu de l'extrémité de la pointe de la Jonction où se situe la buvette « À la pointe », à la place de l'île. Ce périmètre a été défini suite à l'analyse de fréquentation effectué en 2015. En effet, l'été 2015 a représenté un tournant dans l'utilisation de l'espace public par la population. Suite aux aménagements dédiés à la baignade effectués par le Canton en 2012 et l'été caniculaire vécu en 2015, un déplacement de la population et un afflux massif le long du sentier des saules a été constaté cette année-là. Le groupe de pilotage du projet de prévention existant à la promenade des Lavandières (PPMS) a contacté l'ARV afin de coordonner deux interventions tests le long du sentier des Saules et autour du périmètre de la buvette « À la pointe ». Ces expériences s'étant soldées par un vif succès, les bases territoriales pour ce nouveau projet de prévention ont été adoptées.

L'usage par la population des espaces publics le long de ce territoire diffère selon leur nature. En effet, le sentier des Saules est prisé pour le prélassement et la baignade, un peu comme à la plage, alors que la Promenades des Lavandières est elle plutôt prisée pour la détente après le travail. Dès lors, les interventions des paires, leur approche et les messages de prévention qu'ils délivrent doivent s'adapter à ces contextes différents.

Lors de l'édition 2016, ces différences d'approche en fonction du territoire ont été effectuées de manière spontanée par les intervenants et consignées dans les fiches d'intervention. Les réunions hebdomadaires effectuées tout au long de l'été avec la coordination du projet ont permis d'échanger autour des différentes pratiques afin d'affiner les interventions selon les spécificités du territoire. Les constats effectués ont également permis de relever les avantages et inconvénients des différentes stratégies lors du bilan final.

Si le territoire d'intervention est jugé adéquat par l'ensemble des acteurs, des adaptations portant sur la répartition de ce territoire selon les moments de la journée sont à entreprendre en fonction de l'usage des espaces publics par la population. Dans ce sens et à titre d'exemple, alors que les interventions ont été concentrées sur la promenade des Lavandières à partir de 20h, il a été observé que la portion du sentier des Saules où se situent les habitations demeure très fréquentée en début de soirée, une partie des usagers présentant des comportements pouvant générer des tensions (consommations, nuisances). En parallèle et selon les observations des acteurs, la promenade des Lavandières a vécu des débuts de soirée majoritairement apaisés. Dès lors, redéfinir la relation entre périodes d'intervention et territoire sur la base de ces observations représenterait un atout permettant au projet d'atteindre les objectifs de manière optimale.

8. Echanges de bonnes pratiques

Afin de pouvoir utiliser les expériences déjà faites dans d'autres villes aux enjeux similaires, une délégation du groupe de pilotage s'est rendue à Bâle (Bord du Rhin) et à Zürich (bord de la Limmat). Le groupe de pilotage s'est également intéressé à l'expérience en cours à Lyon sur l'usage et l'aménagement des bords de Saône.

BÂLE – LES RIVES DU RHIN

La ville de Bâle a plusieurs années d'expériences dans la gestion des bords du Rhin. En effet, les rives du fleuve ont été revalorisées il y a plusieurs années, et ont de suite attiré une population nombreuse et hétéroclite générant d'importants problèmes d'hygiène, de déchets, de nuisances sonores, de dégagements de fumée (barbecue), de cohabitation, de voisinage, de sécurité.

Le groupe de pilotage a rencontré la police municipale de Bâle durant toute une journée.

Constats de départ

Les rives du Rhin ont de suite attiré un public nombreux, plusieurs milliers de personnes se réunissant sur les rives. Cependant, la police municipale et l'administration de la ville rencontraient plusieurs problèmes :

- Les publics étaient très séparés sur les rives – les étudiants, les familles, les marginaux et toxicomanes –, se réunissaient sans se mélanger. Ceci faisait monter un sentiment d'insécurité car les différents espaces étaient très marqués par leur public ;
- Des groupes se rassemblaient et consommaient de façon massive alcool et cannabis ;
- Les usagers urinaient dans les passages et les bâtiments jouxtant les rives. Ceci nécessitait de grands nettoyages et des travaux de peintures réguliers, générant un coût important à la charge de la ville de Bâle ;
- De très nombreux déchets jouxtaient le sol après les fins de semaines ou les jours de beau temps.
- Des centaines de grills jetables ou de petits grills dégageaient une fumée et une odeur qui a généré de grosses tensions chez les voisins vivant au bord du Rhin. (notons que les habitations des bords du Rhin sont des habitations anciennes appartenant à de grandes familles bâloises).

Enfin, la Ville de Bâle n'a jamais recensé de nombreux accidents de noyade, malgré un courant important dans le fleuve et une navigation présente. Cependant, chaque année, elle organise avec les pompiers de la Ville une course-descente du fleuve à laquelle participe plusieurs milliers de personnes. C'est l'occasion de sensibiliser les nageurs aux comportements à risques et aux attitudes à privilégier.

Actions entreprises

Progressivement, la Ville de Bâle a mis en place plusieurs axes de travail :

- Des toilettes publiques, modernes et propres sont disposées tous les 500 mètres ;
- Des larges containers sont installés à distance régulière tout le long des rives, ils sont vidés chaque jour ;
- Des buvettes associatives ont été mises au concours et sont tenues chaque année par des associations. Elles sont à quelques centaines de mètres les unes des autres. Ces buvettes animent les

rives et les habitent, elles sont responsables d'un périmètre jouxtant leur terrasse et d'entretenir les barbecues collectifs installés dans leur périmètre.

- Des barbecues collectifs type plancha sont à libre disposition des usagers dans les alentours des buvettes associatives.
- Les habitants des immeubles jouxtant les rives du Rhin ont organisé un lobby auprès des Migros et Coop locales et désormais, il n'est plus possible d'acheter des barbecues jetables dans ces magasins à Bâle.
- Chaque année, un dépliant est envoyé à tous les habitants rappelant les bons usages, que faire en cas de problèmes et présentant les agents municipaux avec leur photo et numéros de téléphones. Par ailleurs, les agents municipaux sont présents de façon régulière sur les lieux afin d'être visible.

Effets

Les aménagements présentés ci-dessus ont permis de résoudre les problèmes de déchets et d'hygiène. L'implantation de buvettes associatives a eu pour conséquence que les usagers se sont réappropriés ces espaces et les publics se sont mélangés, ce qui diminue le sentiment d'insécurité. La présence de ces buvettes permet de ramener de la convivialité dans ces lieux, sécurise mais rappelle aussi par le fait que les lieux soit habités – de façon légère – les règles d'usage.

Les nuisances ont par conséquent fortement diminuées, les consommations massives d'alcool et de cannabis également. Les relations de voisinage se sont améliorées. Plusieurs années d'expériences et d'essais ont permis à la Ville de Bâle de trouver une formule qui semble aujourd'hui convenir au plus grand nombre.

ZÜRICH

Une délégation du groupe de pilotage a visité le dispositif SIP Züri mis en place sur l'espace public à Zürich, notamment en raison de l'occupation problématique de certaines places par des toxicomanes ou autres marginaux. En parallèle un travail important sur l'aménagement de ces lieux a été effectué.

Interventions de SIP Züri

SIP signifie : Sicherheit, Intervention, Prävention. L'objectif de ce dispositif testé en pilote en 2000 et intégré aux Services de la Ville en 2010, est de prévenir les incivilités en milieu urbain. Une équipe de deux personnes patrouille le soir avec uniforme (unique dans le travail social) à pied, en voiture, en vélo, ce qui permet de couvrir un grand périmètre, le nombre de patrouilles est renforcé le vendredi et le samedi. Les horaires couverts sont les suivants : de dimanche à jeudi de 8h à 23h30 et de vendredi à samedi de 8h à 3h30.

Les équipes sont pluridisciplinaires (travail social, ethnologie, sécurité, etc.), mixtes (hommes et femmes) et multiculturelles. Les intervenants utilisent des méthodes d'entrée en lien en privilégiant la « guesthouse attitude », une attitude ouverte, accueillante, la communication non violente et la médiation pour désamorcer les conflits et la communication non verbale. Ils connaissent en outre très bien les réseaux sociaux, sanitaires et de police.

Objectifs de SIP Züri

Le but du déploiement de SIP Züri est de conserver la paix sociale, de permettre la cohabitation de plusieurs populations en ville, la cohabitation dans l'espace public de plusieurs types de personnes, de

diminuer les incivilités, de favoriser l'intégration sociale et de maintenir l'ordre public et la sécurité. Enfin SIP Züri permet une présence et une visibilité dans les espaces dits « sensibles ».

Public cible

Les équipes de SIP Züri touchent à tout ce qui se passe dans l'espace public (touristes, marginaux, consommateurs de drogues, d'alcool, etc.). Leur public cible rassemble toutes les personnes sur l'espace public, de même que les services publics et les institutions telles que les écoles, les centres socio-culturels, la police, les hôpitaux, les transports publics, les services de maintenances et voiries, etc.).

Baignade urbaine

En ce qui concerne la baignade urbaine, il n'y a pas de programme spécifique sur les bords de la Limmat ou les bords du lac. Ils sont considérés comme une zone d'intervention parmi d'autres. Par contre, les bords de la Limmat ne sont pas en zone très habitée, maintenus assez sauvages et plusieurs bains publics avec buvette sont installés.

RED FROGS – AUSTRALIE

Au cours d'un voyage d'agrément en Australie en 2016, une de membres du comité de pilotage a pu faire connaissance avec le projet de prévention par les pairs sur l'espace public australien appelé « Red Frogs », soit « grenouilles rouges », comme les bonbons distribués par les intervenants. Cette action, très développée en Australie, a vu le jour en 1997 sur l'impulsion d'un pasteur inquiet du nombre de jeunes consommant alcool et de drogues durant les fêtes de diplôme et se mettant en danger ou créant des accidents, parfois mortels. C'est un mouvement désormais largement organisé, fonctionnant avec 1500 pairs bénévoles et participant à un très grand nombre d'évènements fréquentés par les jeunes de 15 à 25 ans.

La mission du programme Red Frogs est d'apporter une présence bienveillante aux 15-25 ans dont la culture de socialisation est dominée par des consommations excessives d'alcool et d'autres substances ayant des effets sur les comportements et pouvant s'avérer dangereux. Les Red Frogs privilégient durant leur mission une présence positive d'un pair sur les lieux de fêtes et de consommations des jeunes afin de promouvoir des comportements sécurisés et responsables.

Les interventions sont organisées autour d'un « démarreur de conversations », soit bien souvent un bonbon sous forme de grenouille rouge distribué aux groupes de jeunes. Grâce à ce « démarreur de conversation », les équipes de pairs discutent avec le groupe, vérifient discrètement leur état et prennent soins des personnes susceptibles de se mettre en danger. Les équipes sont constituées de jeunes, dynamiques, enthousiastes et ayant une facilité de contact.

Le dispositif des Red frogs est organisé comme suit :

- Les marcheurs : constitués des équipes qui interviennent sur l'espace public durant les évènements festifs et qui offrent de l'aide aux personnes en état d'ébriété
- Les parleurs : constitués des équipes intervenant en prévention de la fête, distribuant du matériel (bonbons, eau, etc.)
- Le centre d'appel : prenant en charge des centaines d'appels de jeunes ayant besoin d'aide
- Les chefs : constitués des équipes qui préparent au petit matin des crêpes et de l'eau pour les personnes revenant de la fête

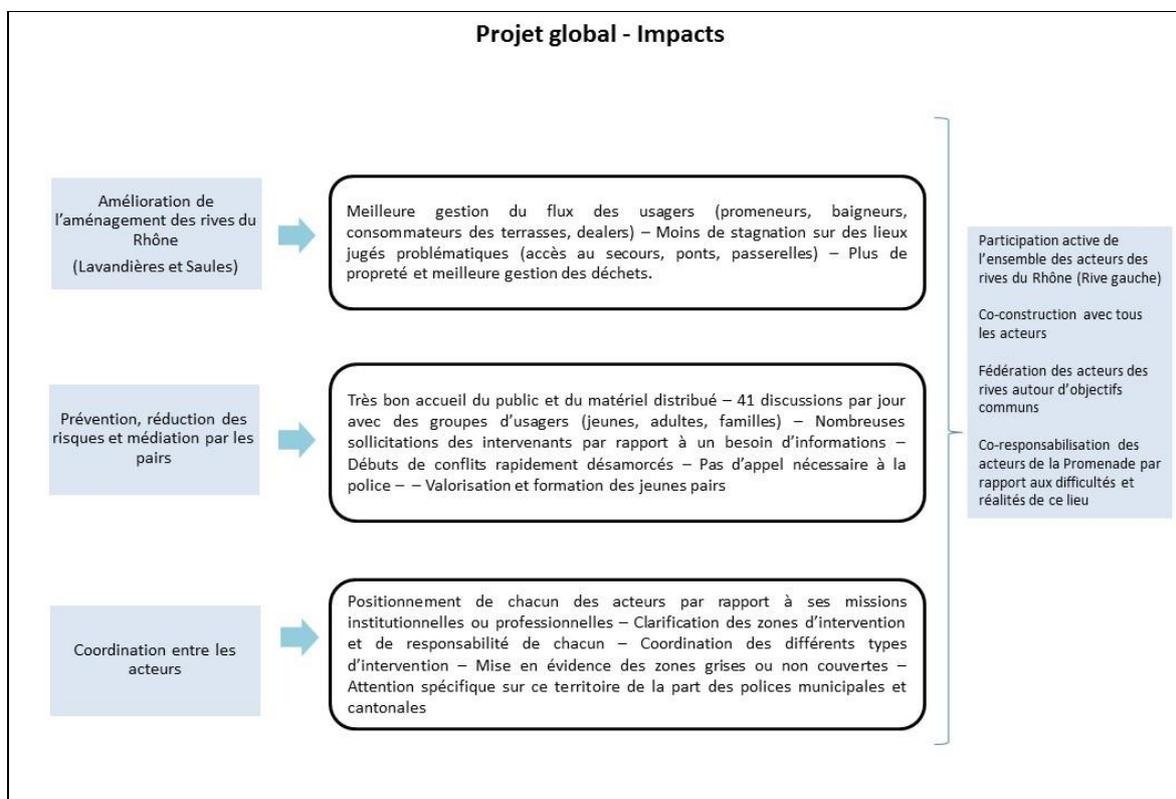
- Les nettoyeurs : intégrant les équipes qui aident les fêtards à restituer les lieux propres, notamment les chambres d'hôtels louées pour les « Schoolies »
- Les scènes : offrant des lieux avec un programme de divertissement mais également une zone calme où se reposer et des fontaines d'eau potable.

La méthodologie est la suivante :

Les Red Frogs démarre leur participation auprès des jeunes dès la 1^{ère} semaine de rentrée scolaire durant laquelle les intervenants ont un stand auprès des étudiants afin d'entamer une bonne relation avec ces derniers, d'être connus et reconnus ensuite lors de leurs interventions. Durant cette semaine d'accueil des étudiants, ce sont 10'000 beignets, 5000 pots de glaces, et 2 tonnes de grenouilles rouges qui sont distribués. Ils communiquent avec 40'000 jeunes dès la rentrée au collègue ou à l'université, à travers les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter). Puis sont présents dans les fêtes durant l'année et plus particulièrement durant les « SCHOOLIES », les grosses fêtes après diplômes attirant plusieurs milliers de jeunes dans certains établissements et dans l'espace public, selon le dispositif décrit ci-dessus.

Site internet : <http://www.au.redfrogs.com>
 Facebook : Red Frogs Australia

9. Impacts sur le terrain



10. Ecueils 2016

- Plusieurs acteurs du quartier n'ont pas pu rejoindre le groupe de pilotage tels que les TPG ou le SIS.
- La signalétique « Rives du Rhône », bien que prête, n'a pas pu être installée, faute de coordination adéquate avec les services de la Ville de Genève.
- En matière d'aménagement, des points d'eau potables sont nécessaires et face à ce constat, ceux-ci n'ont pas pu être installés en 2016. De plus, suite à des plaintes du voisinage, des barbecues collectifs ont été installés tardivement en fin de saison (septembre), cependant certains sont situés directement sous les fenêtres des voisins se plaignant.
- Le groupe de pilotage a observé un déficit de coordination avec certains départements cantonaux. Nous avons pu constater que deux personnes sont intervenues sur les Rives du Rhône de façon épisodique cet été en communiquant sur les dangers de la baignade, mais ceci s'est fait sans coordination avec Lâche pas ta bouée.

11. Aspects novateurs

Le projet Lâche pas ta bouée contient plusieurs aspects novateurs

D'une part, ce sont les acteurs locaux, sur impulsion des associations présessur place, qui pilotent, coordonnent et organisent le projet. Les institutions publiques sont à ce titre invitées à participer et à soutenir le projet. Il s'agit là d'un pilotage inédit dans le canton.

L'ensemble des acteurs invités participent à l'état des lieux des différentes problématiques et à l'élaboration des pistes d'actions envisagées, ainsi qu'à leur mise en place. Le croisement possible des différentes réalités des uns et des autres permet d'avoir une analyse affinée des enjeux et besoins de ce territoire.

Le pilotage et la coordination du projet sont assurées par deux associations qui collaborent ensemble pour remplir les objectifs du groupe de pilotage.

Finalement, la prévention et la réduction des risques est assurée par une équipe non professionnelle, rémunérée de pairs. La prévention par les pairs est très peu développée à Genève, mais présente des potentiels à mieux déterminer encore par rapport aux enjeux de l'occupation de l'espace public et de la place des jeunes sur l'espace public.

12. Bilan financier

Charges

Salaires	83'112
Salaires intervenants	32'058
Salaires responsables d'équipes	15'413
Salaires pour interventions collaborateurs Barje et ARV	10'756
Coordination, suivi et direction du projet	20'000
Charges sociales totales	4'885
Matériel	8'671
Matériel distribué, t-shirts, stand, divers	8'671
Formation	500
FEGPA	500
Aménagement	6'755
Signalisation, gestion des déchets, propreté, gestion flux de personnes	6'755
Frais annexes pris en charge par les partenaires	-
Locaux (formations et réunions)	0
Formation théorique (Nuit Blanche et Fegpa)	--
Temps de travail des collaborateurs institutions publiques pour suivi du projet	--
EPIc (10% EPT)	--
SEJ TSHM (10% EPT)	--
	Sous-total
Frais administratifs et gestion des RH (12%)	11'885
	TOTAL
	110'923

Produits

Fonds cantonal destiné à la lutte contre la drogue et la prévention de la toxicomanie	60'000
Ville de Genève – Unité de vie associative	20'000
Fondation Meyrinoise du casino	30'000
Autre fondation	20'000
	TOTAL
	130'000
	Balance
	+19'077

Un solde non dépensé de CHF 19'077.00 dans le budget total est soit à rembourser aux financeurs au prorata de leurs apports, soit à reporter dans la mise en place du projet en 2017.

13. Conclusions

Le groupe de pilotage constate que les actions mises en place mutuellement sur les rives du Rhône permettent de réduire les risques liés aux regroupements de jeunes sur l'espace public, et plus particulièrement ceux liés aux consommations d'alcool et de drogues. Le projet Lâche pas ta bouée permet aux différents acteurs locaux, publics et privés de collaborer ensemble pour améliorer la situation dans le but de permettre la cohabitation de tous les usagers de ce territoire.

Le groupe de pilotage estime nécessaire de reconduire le projet en 2017 en affinant les actions menées en 2016, développant la prévention par les pairs et en poursuivant la réflexion autour de l'aménagement des rives du Rhône.

14. Articles et rapports

Articles de journaux et reportages sur la situation à la Pointe de la Jonction :

<http://www.letemps.ch/suisse/2013/08/14/piquer-une-tete-eau-claire-rhone>

<http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/Baignade-dans-le-Rhone-la-meconnaissance-tue/story/13554222>

<http://www.rts.ch/info/regions/geneve/6952277-remy-pagani-on-va-empêcher-les-gens-de-sauter-des-ponts-a-geneve-.html>

https://www.lecourrier.ch/141606/rhone_un_couloir_pour_securiser_la_baignade

Union des villes suisses :

<http://uniondesvilles.ch/fr/Info/Actuel>

Projet de prévention, médiation, sécurité aux Lavandières :

<http://www.labarje.ch/projets-socioculturels/projet-de-prevention-mediation-securite-ppms>

Rapport de Radix sur les jeunes, l'alcool et l'espace public :

<http://upload.sitesystem.ch/B2DBB48B7E/5B4613A676/D572C75FDF.pdf>

